



# La programmation et les résultats des cinémas classés Art et Essai en 2023

décembre 2024





Cette étude a été réalisée par la Direction des études, des statistiques et de la prospective  
Marion Carrot, Sophie Jardillier, Cécile Lacoue

# Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Objectifs et méthodologie</b> .....  | <b>4</b>  |
| <b>Synthèse</b> .....   | <b>6</b>  |
| <br>  |           |
| <b>Le parc classé Art et Essai</b> .....  | <b>9</b>  |
| Un parc Art et Essai en hausse sur un an, à un niveau record .....  | 9         |
| Des cinémas Art et Essai largement implantés dans les plus petites unités urbaines.....   | 10        |
| <br>  |           |
| <b>Les résultats annuels des cinémas Art et Essai</b> .....   | <b>12</b> |
| Un nombre de séances et une fréquentation au plus haut historique pour les cinémas Art et Essai, en lien avec l'extension du parc classé .....        | 12        |
| Une recette moyenne par entrée qui passe, pour la première fois, la barre des 6 € .....   | 13        |
| Des parts de marché record pour les cinémas Art et Essai .....  | 14        |
| <br>  |           |
| <b>La programmation et les résultats des films dans les cinémas classés Art et Essai en première semaine</b> .....                                    | <b>15</b> |
| Une part des films français dans la programmation des établissements Art et Essai en baisse sur un an, mais toujours plus élevée qu'avant crise ..... | 15        |
| Des films américains plus performants, mais avec un nombre d'entrées par séance en première semaine en recul en 2023.....                             | 17        |
| Une meilleure programmation des documentaires dans les établissements Art et Essai, mais une tendance à la baisse de l'offre et des séances.....      | 19        |
| Des films d'animation plus performants en semaine 1 au sein des cinémas Art et Essai, mais loin de leurs performances d'avant crise.....              | 21        |
| Une part des films Art et Essai dans la programmation des cinémas classés toujours supérieure à l'avant crise .....                                   | 23        |
| Les films recommandés moins performants en première semaine au sein des cinémas Art et Essai .....  | 24        |
| <br>  |           |
| <b>La programmation des cinémas Art et Essai sur les 7 premières semaines d'exploitation des films</b> .....  | <b>27</b> |
| Les cinémas Art et Essai davantage servis en troisième et quatrième semaine d'exploitation, notamment ceux des petites unités urbaines .....          | 27        |
| Toujours plus de diversité dans les cinémas Art et Essai sur les quatre premiers mois d'exploitation des films .....                                  | 30        |

# Objectifs et méthodologie

Un **établissement cinématographique actif** est un établissement ayant transmis au moins un bordereau de recettes au CNC au cours de l'année.

Le **classement Art et Essai des établissements en 2023** s'appuie sur les résultats de la commission nationale de l'année 2023 et repose sur une procédure simplifiée de reconduction du classement Art et Essai au titre de l'année 2021, pour la période de référence suivante : 06/03/2019 - 03/11/2020. Dans l'analyse qui suit, le classement attribué en année N est affecté à l'ensemble de l'année N.

Le classement Art et Essai d'un lieu de projection cinématographique repose :

- Sur un indice automatique établi en fonction du pourcentage de séances Art et Essai en catégories A et B, et issu de la proportion de séances art et essai et de l'application d'un coefficient multiplicateur selon la taille de l'établissement en catégories C, D, E ; le niveau exigé s'accroît avec la densité démographique.
- Sur une pondération de cet indice automatique par deux coefficients. D'une part, un coefficient majorateur peut s'appliquer au regard des efforts mis en œuvre par les exploitants pour promouvoir une programmation d'art et d'essai de qualité, former et fidéliser le public et conduire des actions d'animation autour de leur programmation d'art et d'essai, rapportés aux moyens matériels dont ils disposent et à l'offre culturelle proposée dans la zone d'influence de l'établissement considéré ; d'autre part, un coefficient minorateur prend en compte, le cas échéant, les conditions d'accueil et de confort dans la ou les salles de l'établissement, la diversité des œuvres cinématographiques d'art et d'essai programmées, le nombre de semaines et de séances, hors période de travaux, durant lesquelles sont représentées ces œuvres, les conditions locales et l'environnement culturel de l'établissement, sa situation économique, ainsi que la présentation de la demande.

Les **établissements Art et Essai** sont divisés en catégorie selon leur localisation géographique (INSEE recensement 2017 et délimitation des unités urbaines 2020). Selon la zone d'implantation, il existe cinq catégories d'établissements classés Art et Essai :

- catégorie A : établissements situés dans la commune centre de 100 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus ;
- catégorie B : établissements situés dans la commune centre de 50 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 100 000 à 200 000 habitants ou situés dans la commune centre de 50 000 à 100 000 habitants d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus, à l'exclusion des établissements visés en catégorie A ;
- catégorie C : établissements situés dans une unité urbaine de 100 000 habitants ou plus, à l'exclusion des établissements visés en catégories A et B ;
- catégorie D : établissements situés dans une unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants ;
- catégorie E : établissements situés dans une unité urbaine de moins de 20 000 habitants ou dans une commune rurale. Les circuits itinérants classés relèvent également de cette catégorie.

L'**analyse des résultats des établissements Art et Essai** repose sur le nombre de séances, d'entrées et de recettes de chaque établissement. Les recettes s'entendent toutes taxes comprises (TTC). La recette moyenne par entrée (RME) résulte de la division des recettes aux

guichets des salles par les entrées payantes, déclarées par les exploitants. La RME tient compte à la fois des entrées payantes hors abonnements illimités et des entrées réalisées dans le cadre de ces abonnements, pour lesquelles les recettes sont valorisées conformément au prix de référence. Cette analyse est complétée de focus sur les résultats, en première semaine, des films dans les établissements Art et Essai selon leur nationalité, leur genre, leur recommandation Art et Essai, leur combinaison de sortie et leur distributeur.

**L'analyse de la programmation des établissements Art et Essai** au fil des semaines repose sur le nombre moyen de films diffusés par établissement et le nombre moyen de séances programmées par film et par établissement sur leurs sept premières semaines d'exploitation et au cours de leurs quatre premiers mois d'exploitation en salles.

L'analyse de la programmation des établissements Art et Essai est détaillée, sur la semaine de sortie des films, selon la nationalité, le genre, la recommandation Art et Essai, la combinaison de sortie et le type de distributeurs des films.

# Synthèse

## Un parc Art et Essai à un niveau record

En 2023, 1 292 cinémas sont classés Art et Essai, un record historique. Au regard de l'avant crise, le parc Art Essai comprend 92 établissements supplémentaires (+7,7 %), une hausse plus soutenue que celle observée sur l'ensemble du parc, tant en valeur absolue (+12 cinémas), qu'en valeur relative (+0,6 %). Les cinémas classés représentent ainsi 62,8 % du parc d'établissements actifs en 2023 (58,7 % en moyenne sur la période 2017-2019) et 46,0 % des écrans (42,7 %).

Les cinémas Art et Essai sont, en majorité, des petits établissements. Ils comptent, en moyenne, 2,3 écrans par cinéma en 2023, contre 4,5 pour les cinémas non classés (3,1 tous établissements confondus). 54,4 % des cinémas Art et Essai n'abritent qu'un seul écran et les établissements de moins de 8 écrans sont sur-représentés dans le parc Art et Essai (96,2 % des cinémas Art et Essai actifs, contre 73,8 % du parc non classé). En effet, plus de 60 % des cinémas de moins de 8 écrans sont classés, contre 19,7 % des multiplexes (49 sur les 249 multiplexes classés actifs en 2023). Par rapport à l'avant crise, la part de l'Art et Essai dans le parc de cinémas actifs progresse quel que soit le nombre d'écrans, la hausse étant toutefois plus marquée pour les cinémas de 3 à 7 écrans (de 65,9 % sur la période 2017-2019 à 74,3 % en 2023).

La répartition des cinémas classés selon leur zone d'implantation montre une certaine stabilité entre l'avant crise et 2023 avec une large majorité de cinémas en catégorie E (54,2 % en 2023 et 54,8 % entre 2017 et 2019), soit des établissements implantés dans des unités urbaines de moins de 20 000 habitants ou des zones rurales.

## Une fréquentation au plus haut liée à l'extension du parc classé et à une meilleure reprise post-crise

En termes de programmation, les cinémas Art et Essai dépassent leur niveau d'avant crise à 3,4 millions de séances organisées (+11,7 % par rapport à la moyenne 2017-2019), au plus haut niveau historique. Tous établissements confondus, l'offre de séances (que ce soit pour des longs métrages, du hors film ou des courts métrages) est revenue à son niveau pré-crise (-0,7 %), à l'inverse des cinémas non classés (-7,8 %). À noter que la hausse constatée de l'offre de séances sur le parc Art et Essai est liée à la hausse du nombre de cinémas classés, ainsi qu'à la physionomie de ces cinémas, qui comptent davantage de 3 à 7 écrans qu'avant crise.

En termes de fréquentation, le parc classé retrouve son niveau d'avant crise. En 2023, 69,5 millions d'entrées sont enregistrées aux guichets des cinémas Art et Essai, soit 1,2 % de plus par rapport à la moyenne 2017-2019 et une fréquentation record. De leur côté, les cinémas non classés affichent une baisse de 20,4 % sur la même période (-13,3 % tous établissements confondus), des évolutions ici aussi à mettre en regard de l'évolution du parc. Du fait d'une augmentation du nombre de séances bien plus importante que celle du nombre d'entrées, les performances par séance baissent en 2023, avec 20,5 entrées en moyenne, soit -9,4 % par rapport à la période 2017-2019, baisse toutefois moins prononcée que pour les cinémas non classés (-13,7 % à 22,4 entrées par séance en 2023).

La recette moyenne par entrée (RME) progresse dans les cinémas Art et Essai, passant pour la première fois la barre des 6 € à 6,04 € en 2023, soit une hausse de 6,1 % par rapport à la moyenne 2017-2019. Sur le parc non classé, la hausse de la RME progresse davantage, de 12,8 % sur la même période, et atteint 8,24 €, passant pour la première fois la barre des 8 €. L'écart de RME entre les cinémas Art et Essai et les cinémas non classés est plus marqué pour les établissements de 3 à 7 écrans (1,34 €) et pour les multiplexes (1,19 €) que pour les 2 écrans (0,65 €) et les mono-écrans (0,20 €).

### **Une part des films Art et Essai dans la programmation toujours plus importante qu'avant crise**

La répartition des films et des séances programmées en première semaine montre une prédominance des films français, de la fiction et des films non recommandés au sein des cinémas Art et Essai comme de l'ensemble du parc, constat déjà observé avant crise.

La part des films français reste plus élevée en 2023 qu'avant crise, représentant 58,6 % des films (+4,5 points par rapport à la moyenne entre 2017 et 2019) et 58,0 % des séances (+7,2 points) programmés en première semaine. Néanmoins, ces parts reculent sur un an (respectivement -3,6 points et -4,1 points) au profit notamment des films américains (respectivement +5,5 points à 21,6 % et +6,5 points à 24,5 %), grâce à une programmation américaine recommandée à fort potentiel commercial en 2023 (*Oppenheimer, Babylon, The Fabelmans, Killers of the Flower Moon...*). Ces évolutions amorcent un retour progressif vers la situation d'avant crise, la part des films américains restant malgré tout en retrait par rapport à la moyenne 2017-2019 (-10,1 points dans l'offre de films et -8,4 points dans l'offre de séances).

Les films Art et Essai constituent le cœur de la programmation des établissements classés, et sont par conséquent mieux exposés dans ces derniers (45,4 % des séances, pour 46,6 % des films) que dans les établissements non classés (24,7 % des séances, pour 25,7 % des films). En 2023, leur part dans les établissements classés progresse par rapport à l'avant crise, tant en nombre de films projetés (40,4 % entre 2017 et 2019, soit +6,2 points), qu'en nombre de séances programmées (41,0 % entre 2017 et 2019, soit +4,4 points). 91,9 % des films recommandés sont programmés en majorité dans des établissements classés, parmi lesquels *Sirocco ou le Royaume des courants d'air* (270 établissements dont 235 classés, soit 87,0 %), *Ama Gloria* (136 établissements dont 128 classés, soit 94,1 %), *Sur l'Adamant* (118 établissements dont 113 classés, soit 95,8 %), ou encore *Vers un avenir radieux* (255 établissements dont 208 classés, soit 81,6 %). 68 films recommandés (16,1 %) ne sont programmés que dans des établissements classés.

Par ailleurs, les cinémas Art et Essai accordent une place légèrement plus importante au documentaire : 3,6 % de l'offre de films et 2,5 % de l'offre de séances en première semaine, contre respectivement 1,7 % et 0,6 % dans les cinémas non classés.

### **Des performances par séance en hausse sur un an pour l'ensemble des films, à l'exception des films américains**

En termes de performances, les films américains (25,4 entrées par séance), les films d'animation (24,1) et les films non recommandés (13,8) sont ceux qui enregistrent le nombre moyen d'entrées par séance le plus élevé. Il convient de souligner que, quels que soient le

genre ou la recommandation, ces performances sont en recul au sein des établissements classés (-15,9 % par rapport à la moyenne 2017-2019 à 20,4 entrées par séance tous films confondus dans les établissements classés, et -19,7 % à 18,3 entrées par séance dans les établissements non classés), un recul toutefois plus marqué pour les films américains (-18,9 %), les films non recommandés (-16,5 %) et les films d'animation (-18,9 %). Les films européens non français et les films d'autres nationalités sont les seuls à enregistrer une hausse par rapport à l'avant crise, à +13,7 % pour les films européens non français (19,9 entrées par séances en 2023, notamment porté par *Promenade à Cracovie*, à 31,9 entrées par séance en moyenne, *Tár*, à 27,5, ou encore *Afternoon*, à 26,0) et +15,8 % pour les films d'autres nationalités (20,9 entrées par séance en 2023, notamment porté par *Le Garçon et le Héron*, à 57,3 entrées par séance en moyenne, ou encore *Déménagement*, à 33,0 entrées par séance en moyenne).

Par rapport à 2022, l'ensemble des films enregistrent des performances en hausse au sein des établissements classés, à l'exception des films américains (-7,9 %), les hausses les plus notables concernant les films non européens non américains (+58,1 %, notamment grâce à *Garçon et le Héron*), les films recommandés (+31,4 %, notamment grâce à *Oppenheimer*, à 76,9 entrées par séance, *Jeanne du Barry*, à 52,6, ou encore *Anatomie d'une chute*, à 43,1) et l'animation (+36,4 %, là encore du fait du *Garçon et le Héron*).

### **Une plus grande diversité de programmation dans les cinémas Art et Essai que dans les cinémas non classés, qui se construit sur le temps long**

Sur les quatre premiers mois d'exploitation des films en salles, soit la période d'exclusivité des salles dans la chronologie des médias, les cinémas Art et Essai programment 175 films en première exclusivité en 2023, soit un niveau en ligne avec celui d'avant crise (-0,6 % par rapport à la moyenne 2017-2019) et un nombre plus élevé que celui constaté dans les cinémas non classés (120 films et +1,5 %).

Cette diversité de l'offre se construit davantage dans la longueur pour les cinémas classés. En effet, ils programment 49 films dès leur première semaine d'exploitation en salles, contre 71 pour les cinémas non classés. Dès la deuxième semaine d'exploitation et sur les cinq semaines suivantes, le nombre de films reçus par les cinémas classés est plus élevé que pour les cinémas non classés, notamment en semaine 3 et 4, où l'écart est supérieur à 20, à respectivement 35 et 34 films programmés pour la première fois sur les écrans des cinémas Art et Essai, contre 11 et 12 pour les établissements non classés.



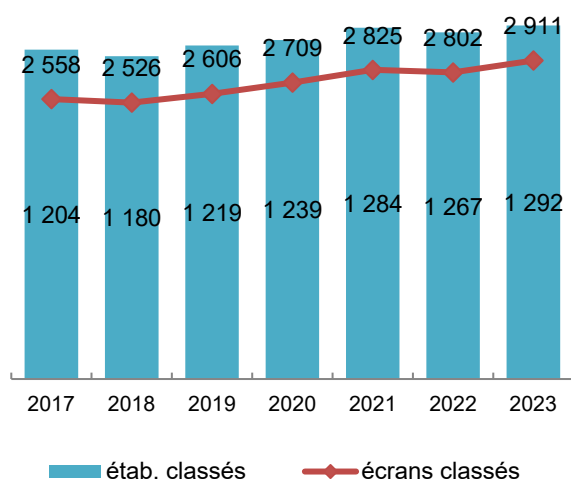
# Le parc classé Art et Essai

## Un parc Art et Essai en hausse sur un an, à un niveau record

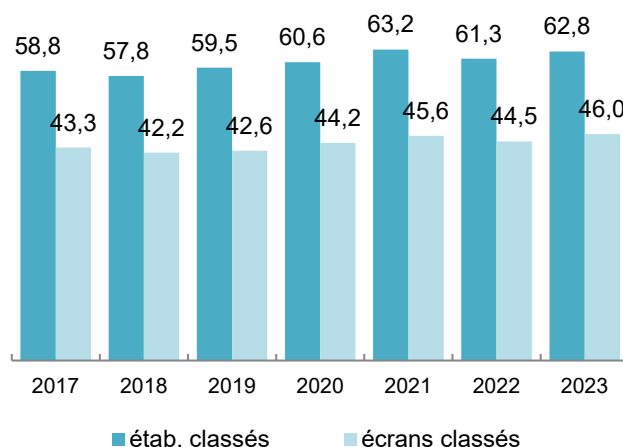
En 2023, 1 292 établissements sont classés Art et Essai en France métropolitaine. Le parc classé augmente de 28 cinémas sur un an (+2,2 %) et de 92 cinémas par rapport à la moyenne 2017-2019 (+7,7 %), atteignant un niveau record, alors que le nombre total d'établissements actifs est relativement stable (-5 cinémas par rapport à 2022, soit -0,2 % et +12 cinémas par rapport à la moyenne 2017-2019, soit +0,6 %).

Les établissements classés Art et Essai, majoritaires au sein du parc cinématographique national, voient ainsi leur part augmenter par rapport à la moyenne 2017-2019, passant de 58,7 % avant crise à 62,8 % en 2023, part la plus importante enregistrée.

**Nombre d'établissements et d'écrans selon le classement Art et Essai**



**Répartition du nombre d'étab. et d'écrans selon le classement Art et Essai (%)**



Source : CNC.

Les cinémas classés Art et Essai demeurent minoritaires dans le nombre total d'écrans (46,0 %, contre 42,7 % sur la période 2017-2019), mais ils atteignent en 2023 une part record. Leur nombre augmente plus rapidement que l'ensemble du parc : +3,9 % sur un an, soit +109 écrans, contre +0,4 %, soit +24 écrans pour l'ensemble du parc (+13,6 % par rapport à la moyenne 2017-2019, soit +348 écrans, contre +5,3 %, soit +319 écrans pour l'ensemble du parc).

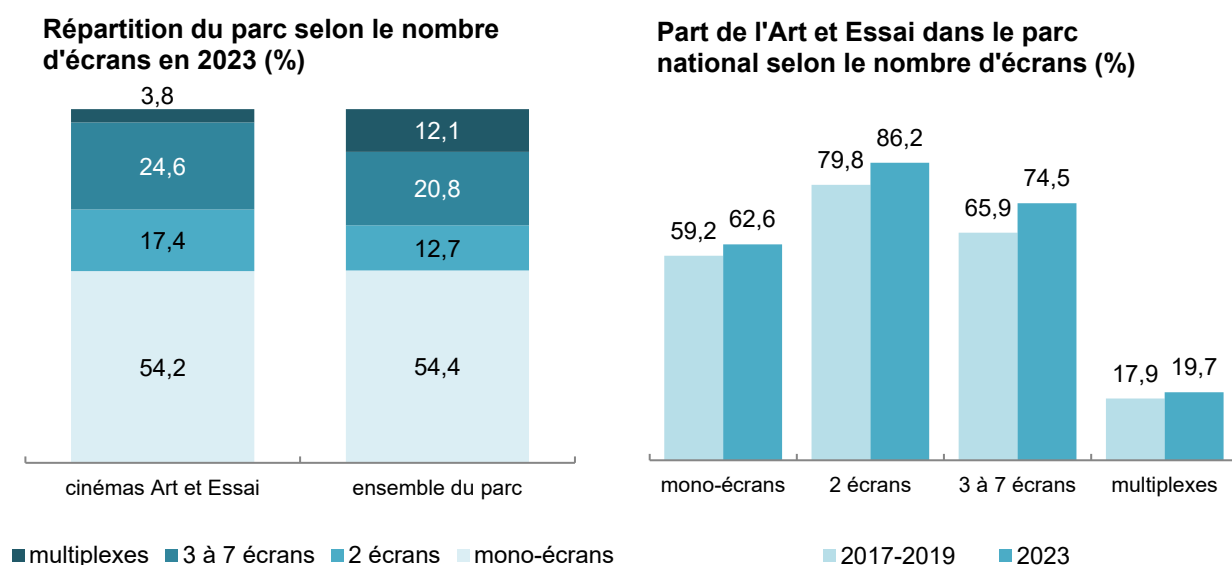
Les cinémas Art et Essai sont des plus petits établissements. Le nombre moyen d'écrans par établissement est ainsi bien inférieur pour les cinémas classés (2,3 en moyenne en 2023) que pour les cinémas non classés (4,5). Cette moyenne progresse de 4,4 % par rapport à la moyenne 2017-2019 pour les cinémas classés, contre +7,1 % pour les établissements non classés. La taille des cinémas Art et Essai augmente donc, mais moins significativement que pour les établissements non classés.

Les mono-écrans sont majoritaires dans le parc Art et Essai (54,2 % du parc classé en 2023), tout comme dans l'ensemble du parc (54,4 %) ; viennent ensuite les établissements de 3 à 7 écrans (24,6 %, contre 20,8 % dans l'ensemble du parc), les cinémas de 2 écrans (17,4 %, contre 17,4 % dans l'ensemble du parc).

contre 12,7 % dans l'ensemble du parc) et les multiplexes (3,8 %, contre 12,1 % dans l'ensemble du parc). Les multiplexes sont largement sous-représentés dans le parc Art et Essai par rapport à leur poids dans les établissements non classés (26,2 %), à l'inverse des autres catégories d'établissements.

Par rapport à la période 2017-2019, le nombre de multiplexes augmente fortement, que ceux-ci soient classés ou non (+21,5 % pour les multiplexes classés et +7,9 % pour les multiplexes non classés). Les autres catégories d'établissements augmentent également au sein du parc Art et Essai, alors qu'elles diminuent dans le parc non classé. Le nombre d'établissements de 3 à 7 écrans augmente ainsi de 19,0 %, contre -19,7 % pour les établissements non classés. Le nombre d'établissements classés de 2 écrans et le nombre de mono-écrans observent une augmentation plus modérée (respectivement +3,8 % et +2,2 %) tandis que leur nombre baisse sensiblement au sein du parc non classé (respectivement -34,9 % et -10,3 %).

Les établissements classés sont majoritaires dans toutes les catégories d'établissements de moins de 8 écrans. 62,6 % des mono-écrans, 86,2 % des cinémas de 2 écrans et 74,5 % des cinémas de 3 à 7 écrans sont classés Art et Essai. En revanche, seulement 19,7 % des multiplexes sont classés Art et Essai.



Source : CNC.

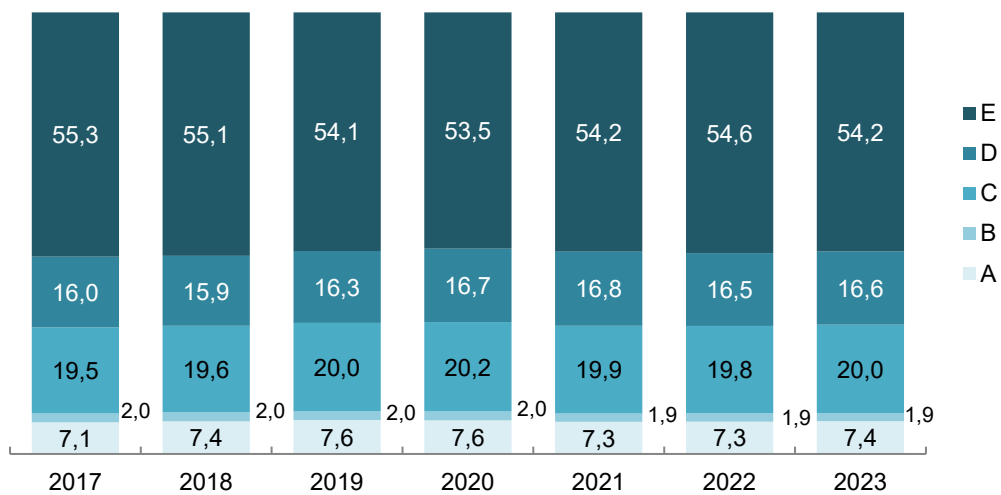
### Des cinémas Art et Essai largement implantés dans les plus petites unités urbaines

Le nombre d'établissements Art et Essai de catégorie E, soit des cinémas situés dans des unités urbaines de moins de 20 000 habitants, est largement supérieur à celui des autres catégories. 700 cinémas classés sont implantés dans ces zones en 2023, soit 54,2 % du parc Art et Essai. 215 cinémas sont en catégorie D, 258 en catégorie C, 24 en catégorie B et 95 en catégorie A.

Le nombre d'établissements Art et Essai augmente depuis la période 2017-2019 quelle que soit la catégorie, à l'exception de la catégorie B dont le nombre de cinémas classés est stable. Les cinémas de catégorie D connaissent la plus forte augmentation sur la période (+11,6 %, soit +22 cinémas) devant ceux de catégorie C (+9,7 %, soit +21), ceux de catégorie A (+7,1 %, soit +11 cinémas).

soit +6) et ceux de catégorie E (+6,4 %, soit +42). La répartition des établissements classés Art et Essai demeure globalement stable sur la période.

### Répartition du nombre d'établissements classés selon la catégorie Art et Essai (%)



Source : CNC / INSEE recensement 2017 et délimitation des unités urbaines 2020.

# Les résultats annuels des cinémas Art et Essai

## Un nombre de séances et une fréquentation au plus haut historique pour les cinémas Art et Essai, en lien avec l'extension du parc classé

Les établissements Art et Essai ont programmé 3,4 millions de **séances** en 2023 (que ce soit pour des longs métrages, du hors film ou des courts métrages), soit 11,7 % de plus qu'en moyenne sur la période 2017-2019, et au plus haut niveau historique. Cette hausse est portée par l'évolution du parc classé (+7,7 %), contribuant activement au retour à la normale tous établissements confondus (-0,7 % en termes de séances, +0,6 % en termes d'extension du parc), quand le nombre de séances (-7,8 %) et le parc d'établissements non classés (-9,4 %) diminuent sur la même période.

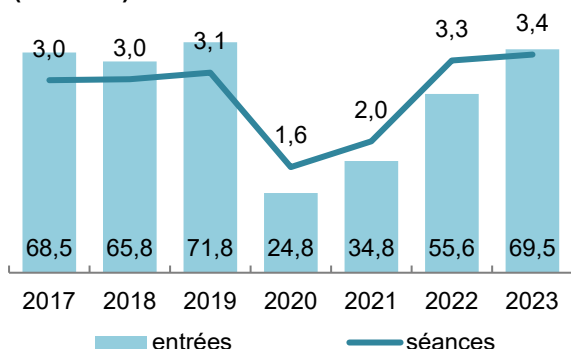
Le **nombre d'entrées** progresse de 24,9 % entre 2022 et 2023 pour les établissements Art et Essai, une hausse plus importante que celle enregistrée par les cinémas non classés (+15,0 %). Les cinémas classés Art et Essai enregistrent au total 69,5 millions d'entrées en 2023, soit un résultat supérieur de 1,2 % à la moyenne 2017-2019 et un record historique, quand les cinémas non classés affichent un recul de 20,4 % sur la même période. Comme pour les séances, ces évolutions plus favorables aux cinémas classés sont, en partie, expliquées par l'extension du parc de cinémas Art et Essai. Toutefois, le travail de proximité et de fidélisation des exploitants de ces cinémas peut également expliquer une meilleure résilience du parc Art et Essai. En moyenne, un cinéma classé enregistre 53 547 entrées en 2023, en recul de 6,0 % par rapport à la moyenne 2017-2019 (+21,2 % sur un an), contre 145 083 entrées pour un cinéma non classé, un recul plus marqué de 12,1 % par rapport à 2017-2019 (+20,0 % sur un an).

En termes de performance, les établissements Art et Essai enregistrent, en moyenne, 20,5 **entrées par séance** en 2023. La crise sanitaire a nettement impacté la performance des séances et ce, quel que soit le type de cinémas. Toutefois, la baisse est moins prononcée pour les cinémas Art et Essai (-9,4 % par rapport à la moyenne 2017-2019) que pour les cinémas non classés (-13,7 % à 22,4 entrées par séance en 2023).

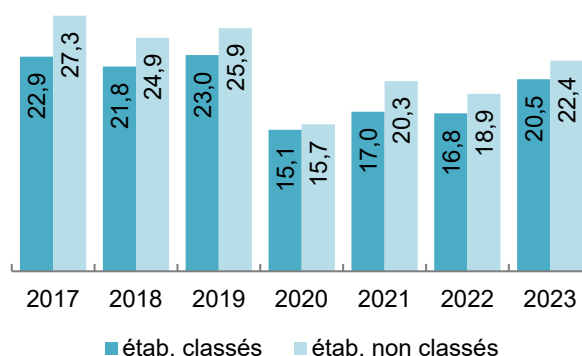
Ce recul du nombre moyen d'entrées par séance se vérifie quels que soient la taille de l'établissement et son classement. Il est aussi marqué pour les multiplexes classés (-14,5 % par rapport à la moyenne 2017-2019 à 19,5 entrées par séance en 2023) que pour les multiplexes non classés (-14,9 % à 23,0 entrées par séance). La baisse est plus sensible pour les établissements de deux écrans classés (-11,7 %, à 19,4 entrées par séance en 2023, contre -6,8 %, à 17,3 entrées pour les établissements non classés). À l'inverse, la baisse est moins marquée du côté des établissements classés pour les mono-écrans (-8,7 %, à 25,5 entrées par séances en 2023, contre -12,5 %, à 26,8 entrées pour les établissements non classés), et pour les établissements de 3 à 7 écrans (-6,8 %, à 20,0 entrées par séance, contre -11,6 %, à 19,2 entrées, pour les établissements non classés).

Les mono-écrans restent les établissements les plus performants quel que soit leur classement : 25,5 entrées par séance en 2023 au sein des mono-écrans classés Art et Essai et 26,8 entrées au sein des non classés.

### Séances et entrées des établissements classés Art et Essai (millions)



### Nombre moyen d'entrées par séance



Source : CNC.

### Une recette moyenne par entrée qui passe, pour la première fois, la barre des 6 €

Les **recettes** enregistrées par les cinémas Art et Essai en 2023 s'élèvent à 420,3 M€, soit 7,3 % de plus qu'en moyenne sur la période 2017-2019, à nouveau un record historique. Dans le même temps, les recettes des établissements non classés restent en retrait (-22,8 %, à 913,6 M€), suivant une évolution similaire à celle observée sur les entrées (pour rappel, +1,2 % pour les établissements classés, contre -20,4 % pour les cinémas non classés).

La **recette moyenne par entrée (RME)** des établissements Art et Essai passe la barre des 6 € pour la première fois, même si la hausse est plus contenue (+6,1 % par rapport à la moyenne 2017-2019 à 6,04 € en 2023,) que celle des établissements non classés (+12,8 % à 8,24 €, passant pour la première fois la barre des 8 €).

La RME augmente proportionnellement à la taille des établissements. La RME des mono-écrans classés atteint 4,71 € en 2023 et celle des multiplexes classés 7,33 €. L'écart se creuse entre ces deux types d'établissements par rapport à l'avant crise, passant de -2,08 € en moyenne entre 2017 et 2019 à -2,62 € en 2023.

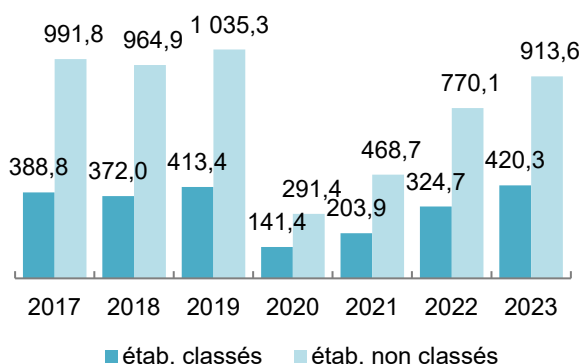
La RME des établissements non classés augmente également avec le nombre d'écrans par établissement et reste plus élevée que celle des cinémas classés, quelle que soit la taille de l'établissement. L'écart est particulièrement prononcé entre les cinémas de 3 à 7 écrans et les multiplexes classés (respectivement 6,15 € et 7,33 €) et ceux non classés (respectivement 7,49 € et 8,52 €). La RME est plus proche pour les mono-écrans (4,71 € pour les classés et 4,91 € pour les non classés) et les 2 écrans (respectivement 5,40 € et 6,05 €).

Au sein des cinémas Art et Essai, l'augmentation de la RME par rapport à la moyenne 2017-2019 est proportionnelle au nombre d'écrans. Elle est ainsi la plus prononcée pour les multiplexes (+9,1 %), suivis des établissements de 3 à 7 écrans (+5,7 %), des établissements de 2 écrans (+3,7 %), et enfin des mono-écrans (+1,7 %).

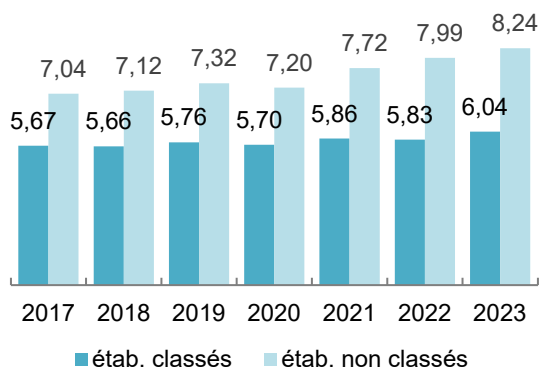
C'est également le cas, mais de manière plus prononcée, pour les établissements non classés, à l'exception notable des mono-écrans, dont la RME baisse de 3,1 % en 2023 par rapport à la moyenne 2017-2019 : la RME des multiplexes non classés augmente ainsi de 15,9 %, celle des établissements de 3 à 7 écrans de 10,4 % et celle des établissements de 2 écrans de 2,1 %.

La RME des établissements classés Art et Essai augmente en 2023 pour toutes les catégories. Elle s'établit à 5,99 € pour les établissements de catégorie A (+5,7 % par rapport à la moyenne 2017-2019), à 5,27 € pour ceux de catégorie B (+3,8 %), 5,31 € pour ceux de catégorie C (+3,8 %), 6,86 € pour ceux de catégorie D (+7,8 %) et 5,57 € pour ceux de catégorie E (+6,3 %).

**Recettes des cinémas selon le classement Art et Essai (M€)**



**RME des cinémas selon le classement Art et Essai (€)**

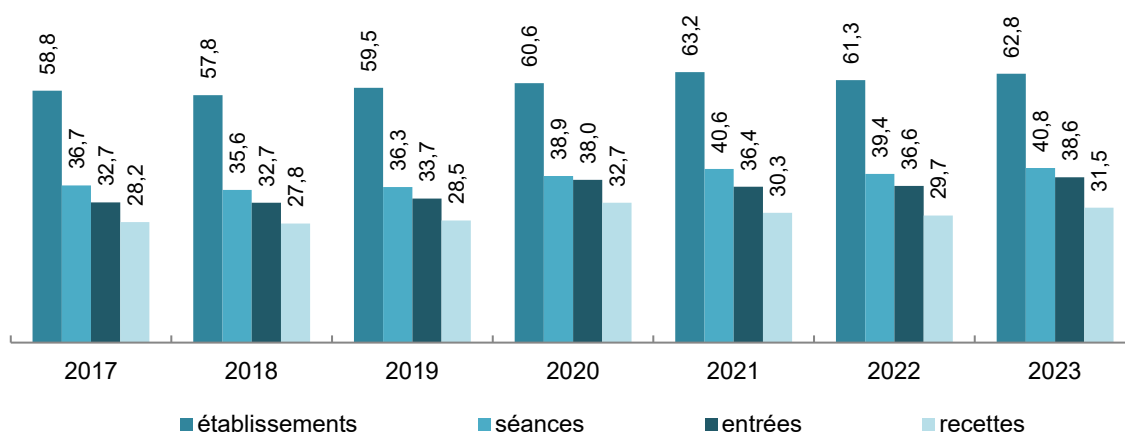


Source : CNC.

### Des parts de marché record pour les cinémas Art et Essai

Les cinémas Art et Essai sont sous-représentés dans le total des séances, des entrées et des recettes au regard de leur part dans le parc d'établissements, quelle que soit l'année étudiée. En 2023, ces cinémas représentent 40,8 % des séances, 38,6 % des entrées et 31,5 % des recettes pour 62,8 % des établissements et 46,1 % des écrans. La part des cinémas classés atteint néanmoins son plus haut niveau historique en 2023 en termes de séances et d'entrées, et son deuxième plus haut niveau en termes de recettes (derrière 2020, à 32,7 %).

**Part des cinémas Art et Essai dans le total (%)**



Source : CNC.

# La programmation et les résultats des films dans les cinémas classés Art et Essai en première semaine

## Une part des films français dans la programmation des établissements Art et Essai en baisse sur un an, mais toujours plus élevée qu'avant crise

En 2023, les films français sont les plus représentés dans la programmation des établissements Art et Essai en première semaine d'exploitation. En effet, parmi l'ensemble des films programmés dès la première semaine d'exploitation, 58,6 % sont français, 21,6 % américains, 12,9 % européens et 6,9 % d'autres nationalités. En 2023, la part des films américains dans la programmation des établissements classés est plus basse de 10,1 points qu'en moyenne entre 2017 et 2019, en faveur essentiellement des films français (+7,6 points). Néanmoins, la part de films français dans la programmation des établissements Art et Essai en première semaine d'exploitation recule sur un an (-3,6 points), et celle des films américains augmente sur la même période (+5,5 points).

Cette évolution révèle que la répartition des films tend vers un retour progressif à la normale, après offre de films américains appauvrie en 2020-2021 en conséquence directe de la crise sanitaire. Cela étant, l'offre globale de films français, à 56,7 % de l'offre totale en 2023, reste supérieure à la moyenne pré-crise (52,2 %). De son côté, l'offre de films américains, à 12,0 % de l'offre totale, demeure sous la moyenne 2017-2019 (18,0 %). Plus spécifiquement, au sein de l'offre Art et Essai, les films français sont très largement majoritaires (63,2 % en 2023) et leur part est très au-dessus de la moyenne pré-crise (56,6 %), à l'inverse de celle des films américains qui reste inférieure (à 6,2 % en 2023, contre 9,0 % en moyenne sur 2017-2019).

Chaque année, les établissements classés Art et Essai programment plus de séances de films français que de films américains en première semaine d'exploitation. L'écart s'était accentué avec la crise sanitaire, mais tend à se réduire en 2023. Le nombre de séances programmées en première semaine dans les établissements classés Art et Essai pour les films américains est ainsi à -18,2 % par rapport à la moyenne 2017-2019, mais à +39,9 % sur un an, une augmentation liée à plusieurs combinaisons de sorties importantes sur l'année, notamment *Oppenheimer*, sorti en première semaine dans 690 établissements dont 375 classés (54,3 %), sur 14 747 séances dont 5 588 dans des établissements classés (37,9 %), *Babylon*, sorti dans 610 établissements dont 284 classés (46,9 %), sur 12 971 séances dont 4 487 dans des cinémas classés (34,6 %), *Killers of the Flower Moon*, sorti dans 532 établissements dont 252 classés (47,7 %), sur 11 509 séances dont 3 766 dans des cinémas classés (32,7 %) et *The Fabelmans*, sorti dans 514 établissements dont 256 classés (49,8 %), sur 10 668 séances dont 4 294 dans des cinémas classés (40,3 %). À l'inverse, pour les films français, le nombre de séances en première semaine reste supérieur de 25,4 % par rapport à la moyenne 2017-2019, mais affiche un léger repli de 4,1 % sur un an.

Les films européens non français suivent, dans une moindre mesure, la même tendance que les films français (+8,9 % par rapport à 2017-2019, mais -0,6 % sur un an), tout comme les films d'autres nationalités (+44,2 % par rapport à l'avant crise, mais -25,0 % sur un an).

En 2023, les films français représentent 58,0 % des séances programmées dans les établissements classés (53,3 % tous établissements confondus), les films américains 24,5 % (30,1 % tous établissements confondus), les films européens non français 12,0 % (11,7 % tous établissements confondus), et les films d'autres nationalités 5,4 % (4,9 % tous établissements confondus).

Rapportés à l'offre de films en première exclusivité, les films américains restent mieux programmés dans les cinémas Art et Essai que les autres films avec 15,3 séances par film et par établissement en première semaine (-6,7 % par rapport à la moyenne 2017-2019), contre 13,3 séances pour les films français (-15,3 %), 12,6 pour les films européens (-16,3 %) et 10,6 pour les films non européens et non américains (-26,7 %).

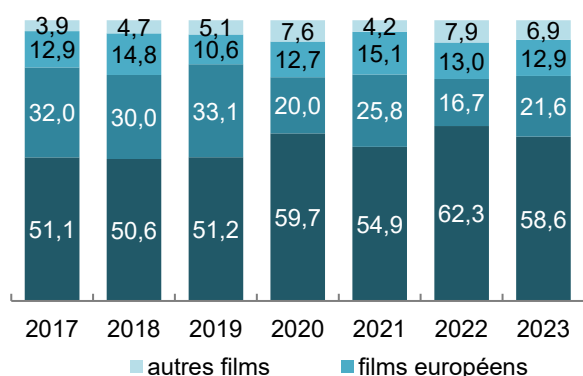
Dans les cinémas non classés, la part des films français en première semaine est moins importante (51,8 % des films en 2023), laissant davantage de place aux films américains (28,4 %). Comme pour les cinémas Art et Essai, la part des films américains dans la programmation en première semaine reste en retrait par rapport à l'avant crise, mais progresse sur un an (-12,4 points par rapport à la moyenne 2017-2019, mais +5,6 points par rapport à 2022), là où la part de films français suit une évolution inverse (+7,0 points par rapport à l'avant crise, mais -4,4 points sur un an), tout comme celle des films des autres nationalités (+4,9 points par rapport à l'avant crise, mais -1,2 point sur un an, à 7,6 %). La part de films européens non français dans les établissements non classés est, quant à elle, stable par rapport à 2017-2019 (+0,5 point) et identique sur un an, à 12,2 %.

Le nombre de séances en première semaine consacrées aux films américains dans les cinémas non classés est en retrait de 29,8 % par rapport à la moyenne 2017-2019, mais en augmentation de 27,8 % sur un an (33,3 % des séances en 2023). Les séances consacrées aux films européens non français sont elles aussi en retrait par rapport à 2017-2019 (-4,5 %), mais en augmentation de 6,7 % par rapport à 2022 (11,6 % des séances en 2023). L'évolution est inverse pour les films français, à +1,6 % par rapport à l'avant crise, mais en baisse de 7,8 % sur un an (50,5 % des séances en 2023), une baisse portée par les séances consacrées aux films français agréés (-9,7 %), le nombre de séances étant multiplié par 3,5 pour les films français non agréés. Les séances consacrées aux films d'autres nationalités, quant à elles, baissent de 33,5 % sur un an (4,6 % des séances en 2023), après une année 2022 au plus haut du fait de plusieurs titres à fort potentiel commercial, tels que *Decision to Leave*, *Trois mille ans à t'attendre* ou encore *Les Bonnes Étoiles*. Elles restent néanmoins plus de deux fois plus nombreuses qu'avant crise.

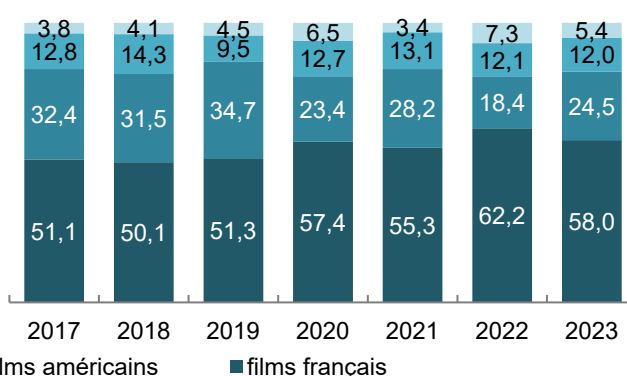
En 2023, le nombre moyen de séances par film et par cinéma non classé en première semaine d'exploitation retrouve presque son niveau d'avant crise pour les films américains, à 32,1 (-2,1 % par rapport à la moyenne 2017-2019). Le recul est plus prononcé pour les films français, agréés (-14,2 %, à 27,0 séances par film en moyenne) ou non agréés (-19,1 %, à 19,5 séances), ainsi que pour les films européens non français (-11,5 %, à 26,0 séances) et d'autres nationalités (-29,6 %, à 16,6 séances). La densité de programmation des films en première exclusivité lors de leur semaine de sortie est deux fois plus importante dans les cinémas non classés pour les films américains, français et européens. Elle est relativement proche pour les films d'autres nationalités.



### Répartition des films<sup>1</sup> dans les cinémas Art et Essai lors de leur 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation (%)



### Répartition des séances de cinémas Art et Essai en 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation (%)



<sup>1</sup> Cumul des présences de films en première semaine d'exploitation.

Source : CNC.

Les films français sont majoritaires dans le total des films programmés en première semaine d'exploitation pour l'ensemble des établissements Art et Essai, quel que soit leur nombre d'écrans. Cette part décroît néanmoins en fonction de la taille de l'établissement, étant la plus élevée dans les mono-écrans (62,8 %, comme en 2022), et la moins élevée au sein des multiplexes (55,7 %, contre 59,4 % en 2022). À l'inverse, la part de films américains est la plus élevée dans les multiplexes (24,8 %, contre 19,4 % en 2022) et la moins élevée dans les mono-écrans (17,7 %, contre 16,3 % en 2022), mais elle est plus haute dans les établissements de 2 écrans (23,1 %, contre 18,7 % en 2022) que dans ceux de 3 à 7 écrans (21,0 %, contre 14,5 % en 2022).

Quelle que soit leur localisation, les établissements classés Art et Essai programment tous en majorité des films français en première semaine. Cette part est plus élevée au sein des établissements des plus grandes unités urbaines : 61,9 % dans les cinémas de catégorie A (-3,1 points sur un an), 62,7 % dans ceux de catégorie B (-3,5 points sur un an) et 61,2 % dans ceux de catégorie C (-3,3 points sur un an), contre 58,6 % dans ceux de catégorie D (-4,4 points sur un an) et 57,2 % dans ceux de catégorie E (-2,8 points sur un an). À l'inverse, la part des films américains est largement plus élevée dans la programmation des cinémas de catégorie E (27,4 %, +5,5 points sur un an) que dans celle des cinémas de catégorie A et B (8,4 % dans les deux cas, en hausse respectivement de 3,7 et 3,9 points sur un an).

### Des films américains plus performants, mais avec un nombre d'entrées par séance en première semaine en recul en 2023

En première semaine, les films français totalisent 52,1 % des entrées des cinémas Art et Essai, en très nette progression par rapport à la moyenne 2017-2019 (45,5 %), contre 30,6 % pour les films américains (42,6 % en moyenne avant crise), 11,8 % pour les films européens non français (8,8 %) et 5,6 % pour les films d'autres nationalités (3,1 %), une répartition stable sur un an.

Les films américains restent les plus performants en première semaine d'exploitation au sein des établissements Art et Essai, bien qu'ils soient les seuls dont le nombre moyen d'entrées par séance diminue sur un an. Ils enregistrent, en moyenne, 25,4 entrées par séance en 2023 (27,6 en 2022), contre 20,9 pour les films non américains et non européens (13,2 en 2022), 19,9 pour les films européens non français (15,9 en 2022) et 18,3 pour les films français (14,0

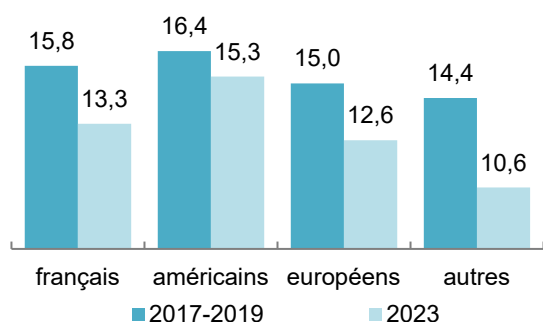
en 2022). Le nombre moyen d'entrées par séance en première semaine reste plus bas qu'avant crise pour les films américains, à -18,9 %, et pour les films français, à -15,8 %. À l'inverse, il augmente sur la même période pour les films européens non français (+13,7 %), porté en 2023 par *Promenade à Cracovie*, à 31,9 entrées par séance en moyenne, *Tár*, à 27,5 entrées par séance, ou encore *Afternoon*, à 26,0 entrées par séance, et pour les films d'autres nationalités (+15,8 %), notamment grâce au *Garçon et le Héron*, à 57,3 entrées par séance en moyenne, ou encore à *Déménagement*, à 33,0 entrées par séance.

Les mêmes ordres de grandeurs et les mêmes évolutions sur un an sont observés dans les établissements non classés. Néanmoins, le nombre moyen d'entrées par séance y reste davantage en retrait par rapport à l'avant crise pour les films français (-19,7 %, à 18,3 entrées) que pour les films américains (-17,8 %, à 32,8 entrées), les films européens non français et les films d'autres nationalités enregistrant là aussi une progression (respectivement +9,1 % à 28,1 entrées par séance et +6,1 %, à 25,6 entrées par séance).

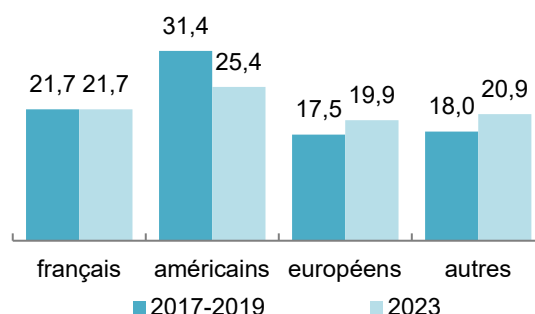
Comme vu précédemment, les mono-écrans classés enregistrent de meilleures performances par séance que les autres cinémas, et les films américains surperforment quelle que soit la taille d'établissement. Quelle que soit la nationalité des films, les séances des mono-écrans enregistrent toutes plus de 20 entrées, jusqu'à 32,1 pour les films américains (30,0 pour les films français). Dans les établissements de 2 écrans, les films américains et les films français dépassent également les 20 entrées par séance (respectivement 23,2 entrées et 20,3). Dans les établissements de 3 à 7 écrans, les films américains et les films non américains non européens dépassent ce seuil (respectivement 24,9 entrées et 21,5). Enfin, dans les multiplexes, les films américains et les films européens non français dépassent également les 20 entrées (respectivement 26,6 entrées et 21,0).

En 2023, les films américains enregistrent de meilleures performances dans les cinémas Art et Essai de catégorie A, donc dans les établissements des communes-centres des très grandes unités urbaines, avec 29,2 entrées par séance en première semaine en moyenne, tout comme les films européens non français (23,8 entrées en moyenne) et les films non américains non européens (23,0 entrées). À l'inverse, les films français enregistrent leur nombre d'entrées moyen le plus élevé dans les établissements classés de catégorie E, soit dans les cinémas des unités urbaines les moins peuplées, avec 21,3 entrées par séance en moyenne en première semaine.

**Séances par film en 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation dans les cinémas Art et Essai selon la nationalité du film**



**Entrées moyennes par séance en 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation dans les cinémas Art et Essai selon la nationalité du film**



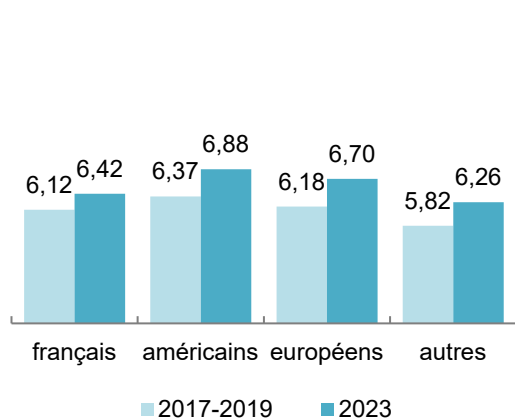
Source : CNC.

Au global, la recette moyenne par entrée (RME) au sein des établissements Art et Essai s'élève à 6,04 € en 2023 (+6,1 % par rapport à la moyenne 2017-2019), tous programmes confondus et sur l'ensemble de l'année. Cette RME est nettement plus élevée sur la première semaine d'exploitation des films en salles (6,61 €, soit +6,2 % par rapport à l'avant crise), et différente selon la nationalité des films. En première semaine, elle est la plus élevée pour les films américains (6,88 €), suivis des films européens non français (6,70 €), des films d'autres nationalités (6,67 €), et enfin, des films français (6,42 €).

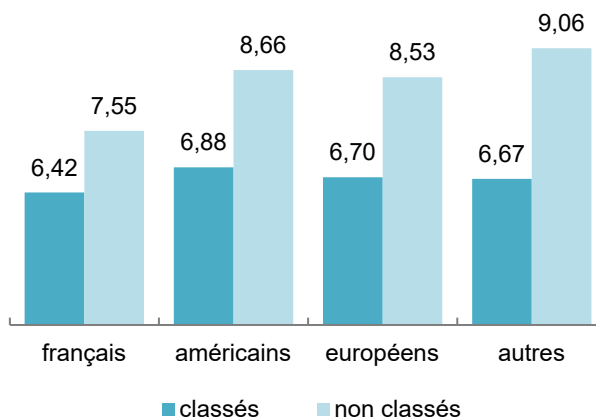
Quelle que soit la nationalité des films, la RME est moins élevée dans les cinémas Art et Essai que dans les établissements non classés, avec un écart moyen de 1,63 €, mais allant de 1,12 € pour les films français à 2,40 € pour les films d'autres nationalités (1,77 € pour les films américains et 1,83 € pour les films européens non français).

L'écart s'accroît par rapport à la période 2017-2019, en raison notamment de la hausse plus importante de la recette moyenne par entrée dans les cinémas non classés (+13,7 % en première semaine tous films en première exclusivité confondus contre +6,2 % pour les cinémas classés). L'augmentation de la RME est particulièrement marquée pour les films non américains non européens (+29,8 % dans les cinémas non classés, +14,5 % dans les cinémas classés). Pour les films européens non français, la hausse par rapport à l'avant crise s'élève à 18,1 % dans les établissements non classés et 8,4 % dans les établissements classés. Pour les films américains, elle est de +15,7 % dans les établissements non classés et de +8,0 % dans les établissements classés. Enfin, pour les films français, elle est de +9,6 % dans les établissements non classés et de +4,9 % dans les établissements classés, une hausse portée par les 94 films français non agréés (+25,5 % dans les établissements non classés et +10,5 % dans les établissements classés, contre +9,4 % dans les établissements non classés et +4,8 % dans les établissements classés pour les films français agréés).

**RME des films en 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation dans les cinémas classés selon la nationalité (€)**



**RME des films en 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation selon la nationalité en 2023 (€)**



Source : CNC.

### Une meilleure programmation des documentaires dans les établissements Art et Essai, mais une tendance à la baisse de l'offre et des séances

Parmi l'ensemble des films programmés lors de leur première semaine d'exploitation par des cinémas Art et Essai en 2023, 81,1 % sont des fictions (82,7 % dans les établissements non classés). L'animation représente 15,2 % des films programmés (15,6 % dans les

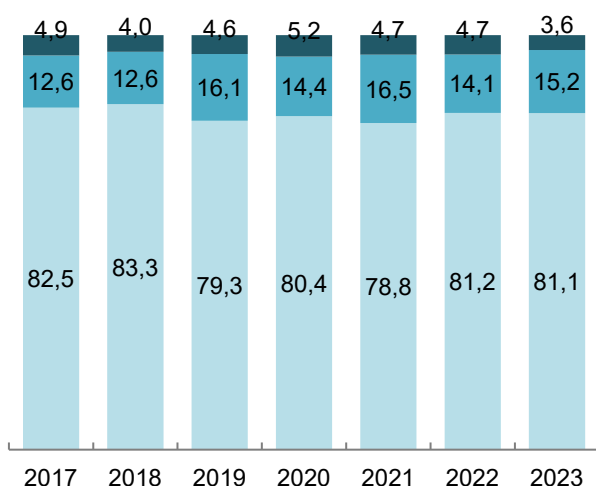
établissements non classés). Le documentaire, quant à lui, est mieux programmé dans les établissements classés, puisqu'il représente 3,6 % des films diffusés en première semaine, contre 1,7 % dans les cinémas non classés.

Sur la période, la structure de l'offre de films en termes de genre dans les cinémas Art et Essai évolue à l'image de la structure de l'offre de films en première exclusivité, la première étant dépendante de la seconde. Toutefois, les évolutions sont moins marquées pour la fiction et l'animation : -0,5 point entre 2017-2019 et 2023 pour les films de fiction dans les cinémas Art et Essai (-1,7 point dans l'offre globale, -2,6 points dans les établissements non classés), +1,5 point pour les films d'animation (+2,1 points dans l'offre globale, +2,7 points dans les établissements non classés). À l'inverse, les évolutions de l'offre documentaire sont légèrement plus marquées dans les cinémas Art et Essai, à -0,9 point entre 2017-2019 et 2023 (-0,4 point dans l'offre globale, -0,2 point dans les établissements non classés).

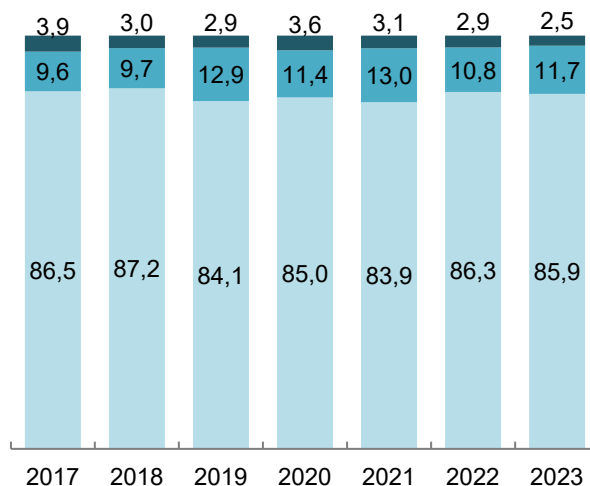
La part des séances programmées en première semaine dans les salles Art et Essai atteint 85,9 % pour la fiction, contre 11,7 % pour l'animation et 2,5 % pour les documentaires. Par rapport à la moyenne 2017-2019, la part de séances consacrées à la fiction est stable et celle consacrées à l'animation est légèrement plus importante (+0,9 point), notamment en raison du nombre de séances consacrées au film *Le Garçon et le Héron* (10 767 séances, soit 10,8 % des séances pour l'animation dans les établissements classés), au détriment du documentaire (-0,8 point).

Dans les cinémas non classés, 86,9 % des séances en première semaine sont consacrées à la fiction, une part en léger recul par rapport à l'avant crise (88,3 %) au bénéfice de l'animation (12,4 % en 2023, contre 10,4 % avant crise). La part du documentaire recule là aussi (respectivement -0,6 % et -1,3 %).

**Répartition des films<sup>1</sup> sortis par les cinémas Art et Essai en 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation (%)**



**Répartition des séances programmées par les cinémas Art et Essai en 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation (%)**



■ fiction ■ animation ■ documentaire

<sup>1</sup> Cumul des présences de films en première semaine d'exploitation.

Source : CNC.

Les fictions sont majoritaires dans le total des films programmés en première semaine d'exploitation pour l'ensemble des établissements Art et Essai, quel que soit leur nombre

d'écrans, et leur part augmente avec le nombre d'écrans, passant de 75,8 % de la programmation dans les mono-écrans en 2023 à 82,9 % dans les multiplexes. Les films d'animation sont davantage présents dans l'offre des mono-écrans (20,4 % de la programmation) et les documentaires dans celle des établissements de 3 à 7 écrans (4,1 % de la programmation).

Les établissements Art et Essai programment tous en majorité des fictions quelle que soit leur localisation, atteignant son plus haut niveau dans les cinémas Art et Essai de catégorie D (82,9 % de la programmation) et son plus faible niveau dans ceux de catégorie C (79,8 %). La part des films d'animation est largement plus élevée dans les cinémas situés dans les plus petites unités urbaines : 18,9 % dans les cinémas de catégorie E, contre 8,3 % dans ceux de catégorie A. À l'inverse, la part des documentaires est bien plus importante dans les cinémas classés situés dans les communes-centres des plus grandes unités urbaines : 11,3 % dans les cinémas de catégorie A et 8,6 % dans ceux de catégorie B, contre 1,1 % dans ceux de catégorie E.

### **Des films d'animation plus performants en semaine 1 au sein des cinémas Art et Essai, mais loin de leurs performances d'avant crise**

Le nombre moyen de séances par film en première semaine est plus élevé pour les fictions (14,3, contre 14,7 en 2022) que pour les films d'animation (10,3, contre 10,6 en 2022) et les documentaires (9,2, contre 8,5 en 2022, seul genre à voir son nombre moyen de séances par film augmenter sur un an). Ce nombre moyen diminue davantage entre la période 2017-2019 et 2023 pour le documentaire (-20,5 %) que pour l'animation (-16,5 %) et la fiction (-14,2 %). Au sein des établissements non classés, le nombre moyen de séances par film en première semaine d'exploitation est largement plus élevé pour la fiction (28,8, contre 29,2 en 2022) et pour l'animation (21,8, comme en 2022) que pour le documentaire (10,3, contre 9,2 en 2022). Pour ce dernier genre, la programmation se rapproche en 2023 de celle observée dans les cinémas Art et Essai, en raison d'un recul par rapport à l'avant crise plus important dans les cinémas non classés (-54,2 %) que dans les cinémas Art et Essai (-20,5 %), recul par ailleurs nettement plus prononcé, dans les cinémas non classés, pour le documentaire que pour les deux autres genres (-14,4 % pour l'animation et -11,7 % pour la fiction).

En première semaine, la fiction totalise 84,4 % des entrées des cinémas classés en 2023, contre 13,8 % pour l'animation et 1,8 % pour le documentaire, une répartition qui évolue peu par rapport à la période 2017-2019 (-0,4 point pour la fiction, +0,6 point pour l'animation, -0,2 point pour le documentaire).

Les films d'animation restent néanmoins les plus performants en première semaine d'exploitation au sein des établissements Art et Essai. Ils enregistrent, en moyenne, 24,1 entrées par séance en 2023 (17,7 en 2022), notamment du fait du succès du film *Le Garçon et le Héron* (57,3 entrées par séance en moyenne), contre 20,0 pour la fiction (23,9 en 2022) et 14,6 pour le documentaire (14,7 en 2022). Ces performances restent, comme les années précédentes, inférieures à celles observées dans les cinémas non classés pour l'animation et la fiction (respectivement 27,7 et 24,2 entrées par séance en moyenne en 2023), et supérieures pour le documentaire (sauf en 2022, en raison notamment du succès du documentaire non classé *Le Chêne*), à 13,4 entrées par séance dans les cinémas non classés en 2023.

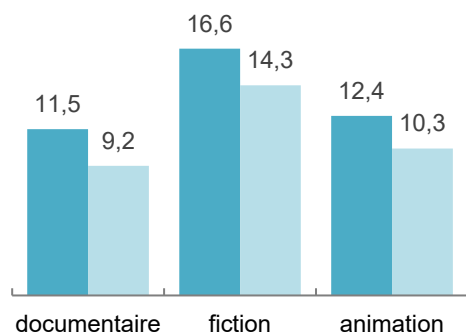
Comparé à l'avant crise, les performances des films d'animation dans les cinémas classés restent en retrait par rapport à la moyenne 2017-2019, à -18,9 %, tout comme celles de la fiction (-16,2 %). Le nombre moyen d'entrées par séance en première semaine pour les films documentaires retrouve en revanche, en 2023, son niveau d'avant crise (-0,3 %). Dans les cinémas non classés, les tendances sont plus marquées, à -20,9 % pour l'animation, -19,6 % pour la fiction, mais +8,3 % pour le documentaire.

Le nombre moyen d'entrées par séance en première semaine est plus élevé au sein des mono-écrans classés quel que soit le genre du film en 2023 (17,6 entrées par séance pour le documentaire, 28,1 pour l'animation et 29,9 pour la fiction). Quelle que soit la taille des cinémas, les performances des documentaires sont toujours les plus faibles, jusqu'à 10,1 entrées par séance dans les multiplexes. Celles de l'animation sont les plus élevées, sauf dans les mono-écrans.

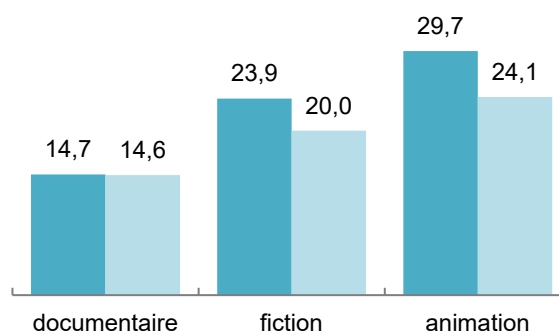
Tous les indicateurs sont en baisse par rapport à l'avant crise, sauf le nombre d'entrées par séance en semaine 1 pour les documentaires dans les multiplexes (+3,1 %) et dans les cinémas de 3 à 7 écrans (+3,0 %), une hausse à tempérer du fait de performances particulièrement basses pour le documentaire en 2018 (8,1 entrées par séance dans les multiplexes classés et 12,6 dans les établissements classés de 3 à 7 écrans), qui affectent la moyenne pré-crise. Par rapport à 2019, les performances du documentaire se situent à -14,3 % pour les multiplexes classés (11,8 entrées par séance en moyenne en 2019) et à +1,6 % pour les établissements classés de 3 à 7 écrans (14,9 entrées par séance en moyenne en 2019).

Tout comme pour la taille des écrans, les performances des documentaires sont, en général, les plus faibles quelle que soit la localisation du cinéma. Elles sont malgré tout plus élevées en général dans les établissements Art et Essai de catégorie A (17,3 entrées par séance). Les films d'animation dégagent un nombre moyen d'entrées par séance plus élevé que la fiction dans l'ensemble des catégories de cinéma, atteignant jusqu'à 25,5 entrées par séance en première semaine dans les établissements de catégorie A. Le plus grand nombre d'entrées par séance est atteint, pour la fiction, dans les établissements de catégorie E, à 22,5.

**Séances par film<sup>1</sup> en 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation dans les cinémas Art et Essai selon le genre du film**



**Entrées par séance en 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation dans les cinémas Art et Essai selon le genre du film**



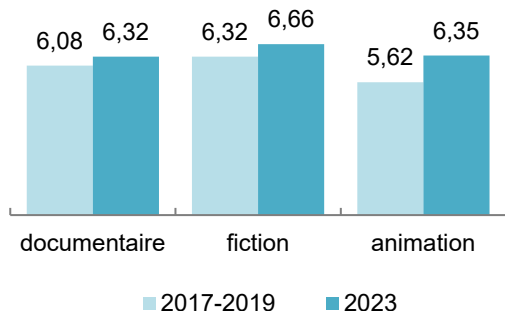
■ 2017-2019 ■ 2023

<sup>1</sup> Cumul des présences de films en première semaine d'exploitation.  
Source : CNC.

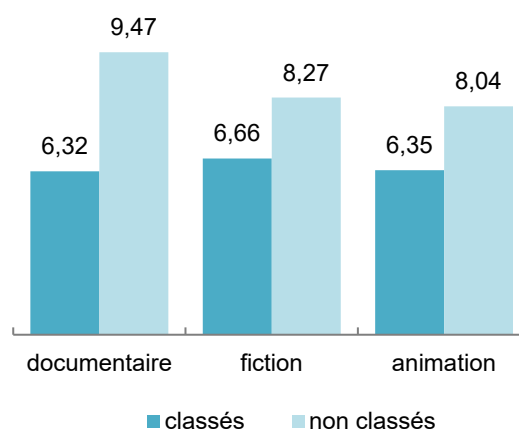
La recette moyenne par entrée (RME) en première semaine au sein des établissements Art et Essai est différente selon le genre des films. Elle est plus élevée pour les films de fiction (6,66 €) que pour les films d'animation (6,35 €, passant pour la première fois la barre des 6 €), qui attirent des spectateurs et spectatrices jeunes, bénéficiant souvent de tarifs réduits, et pour les films documentaires (6,32 €), qui drainent un public à l'inverse âgé et/ou assidu du cinéma, bénéficiant également de tarifs réduits ou titulaire d'un abonnement.

Quel que soit le genre des films, la RME est moins élevée dans les cinémas Art et Essai que dans les établissements non classés, avec un écart de 1,61 € pour la fiction, 1,69 € pour l'animation et 3,17 € pour le documentaire. Cet écart augmente sensiblement en 2023 par rapport à la moyenne 2017-2019, en raison d'une hausse bien plus importante de la RME dans les établissements non classés, à +12,7 % pour la fiction (+5,3 % dans les établissements classés), +22,1 % pour l'animation (+13,0 %) et +31,9 % pour le documentaire (+4,1 %).

**RME des films en 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation dans les cinémas classés selon le genre (€)**



**RME des films en 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation selon le genre en 2023 (€)**



Source : CNC.

### Une part des films Art et Essai dans la programmation des cinémas classés toujours supérieure à l'avant crise

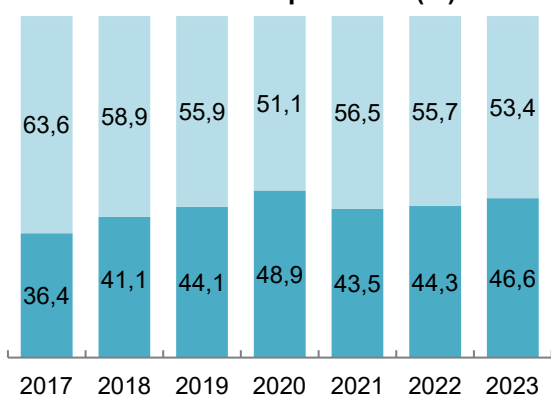
En 2023, les films Art et Essai représentent, en moyenne, 46,6 % des films programmés en première semaine d'exploitation dans les cinémas Art et Essai. Pour mémoire, 58,8 % des films sortis en première exclusivité sont classés Art et Essai en 2023. 68 films recommandés (16,1 %) ne sont programmés que dans des établissements classés, et 91,9 % sont programmés en majorité dans des établissements classés, parmi lesquels *Sirocco ou le Royaume des courants d'air* (270 établissements dont 235 classés, soit 87,0 %), *Ama Gloria* (136 établissements dont 128 classés, soit 94,1 %), *Sur l'Adamant* (118 établissements dont 113 classés, soit 95,8 %), ou encore *Vers un avenir radieux* (255 établissements dont 208 classés, soit 81,6 %).

Par rapport à la moyenne 2017-2019, la part des films recommandés dans la programmation des établissements Art et Essai augmente en 2023 (+6,1 points) ; elle progresse également au sein des établissements non classés (+5,4 points), mais reste beaucoup plus faible (25,7 % des films programmés en première semaine). Cette tendance s'explique en partie par l'augmentation du poids des films recommandés au sein de l'offre en première exclusivité entre 2017-2019 et 2023 (+1,6 point), et par un nombre élevé de films recommandés à fort potentiel

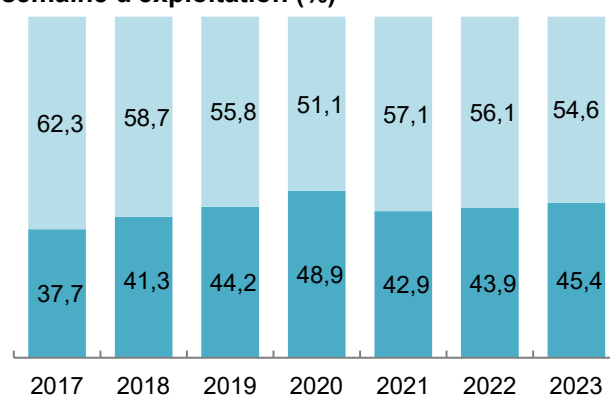
commercial en 2023 (42 films Art et Essai sortis dans 250 établissements ou plus en semaine 1 en 2023, dont *Oppenheimer*, *Le Garçon et le Héron*, *Babylon*, *Tirailleurs*, *Killers of the Flower Moon*, *Mon crime*, *The Fabelmans*, ou encore *Anatomie d'une chute*, contre 27 en moyenne entre 2017 et 2019).

La répartition de la programmation des établissements classés Art et Essai en première semaine d'exploitation en termes de séances est semblable à celle en termes de films. La part des films Art et Essai dans l'offre de séances en première semaine s'établit à 45,4 % en 2023, en hausse de 4,3 points par rapport à la moyenne 2017-2019. La part des séances dédiée aux films Art et Essai dans les cinémas classés reste très supérieure à celle observée dans les cinémas non classés (24,7 % en 2023, soit +4,5 points par rapport à 2017-2019).

**Répartition des films<sup>1</sup> sortis par les cinémas Art et Essai lors de leur 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation (%)**



**Répartition des séances programmées par les cinémas Art et Essai en 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation (%)**



■ non recommandés ■ recommandés

<sup>1</sup> Cumul des présences de films en première semaine d'exploitation. / Source : CNC.

En 2023, la part des films Art et Essai est majoritaire uniquement au sein de la programmation des cinémas Art et Essai de 3 à 7 écrans, à 53,1 %, contre 43,0 % pour les mono-écrans, 38,2 % pour les cinémas de 2 écrans et 30,7 % pour les multiplexes.

Les établissements classés situés dans les plus grandes unités urbaines programment toujours davantage de films Art et Essai, à 93,8 % de la programmation en première semaine des cinémas de catégorie A et 93,4 % dans les établissements classés de catégorie B en 2023, contre 22,2 % de celle des cinémas de catégorie E.

### Les films recommandés moins performants en première semaine au sein des cinémas Art et Essai

Avant crise, le nombre moyen de séances en première semaine par film recommandé (16,0) était supérieur à celui par film non recommandé (15,6) au sein des cinémas Art et Essai. Depuis 2021, cette tendance s'est inversée : 13,1 séances par film et par établissement classé sont organisées, en moyenne, pour un film Art et Essai en 2023, contre 13,8 pour un film non recommandé.

Cette tendance était déjà observée avant crise dans les établissements non classés et se confirme en 2023. En 2023, le nombre moyen de séances par film Art et Essai s'élève à 26,2, contre 27,8 pour un film non recommandé (respectivement 31,3 et 31,5 entre 2017 et 2019).



Le nombre moyen de séances par film recommandé a davantage diminué dans les établissements classés (-18,1 % entre la moyenne 2017-2019 et 2023) que dans les cinémas non classés (-16,2 %), alors que la baisse est identique pour un film non recommandé (-11,9 %).

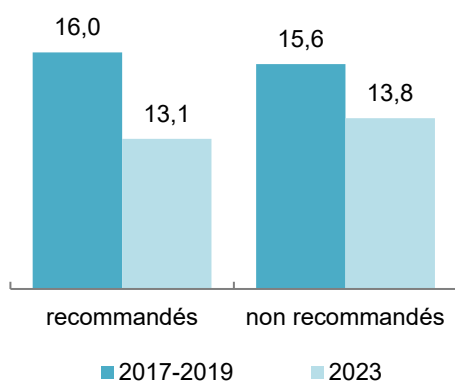
Les films Art et Essai restent naturellement moins performants que les films non recommandés, quel que soit le classement de l'établissement, mais ils représentent une part d'entrées bien plus importante dans les établissements classés. En première semaine, les films recommandés totalisent ainsi 36,9 % des entrées dans les établissements classés, contre 63,1 % pour les films non recommandés, tandis qu'ils représentent 18,7 % des entrées dans les établissements non classés, contre 81,3 % pour les films non recommandés (24,6 % des entrées, contre 75,4 % pour les films non recommandés, tous établissements confondus), en ligne avec leur poids dans la programmation de ces établissements.

Les films Art et Essai réalisent, en moyenne, 16,6 entrées par séance en première semaine d'exploitation au sein des établissements classés en 2023 (12,6 en 2022), contre 23,5 entrées en moyenne pour les films non recommandés (19,8 en 2022). Ce nombre moyen d'entrées par séance dans les établissements classés diminue par rapport à la moyenne 2017-2019 quelle que soit la recommandation des films : -10,8 % pour les films Art et Essai et -16,5 % pour les films non recommandés. Toutefois, la baisse constatée dans les cinémas classés est plus contenue que celle observée dans les cinémas non classés (-17,6 % pour les films recommandés et -18,1 % pour les films non recommandés).

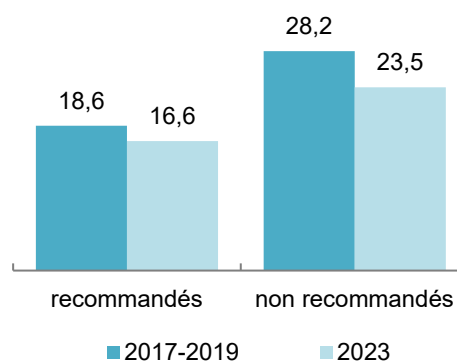
À l'instar de leur performance tous films confondus et comme constaté avant crise, les mono-écrans sont les cinémas classés dans lesquels les films Art et Essai dégagent leur meilleure performance, à 26,3 entrées par séance en première semaine en 2023, contre 11,9 dans les multiplexes.

Les films recommandés enregistrent leur meilleure performance au sein des établissements classés de catégorie A (21,1 entrées par séance en moyenne en 2023) et C (17,7), et leur plus faible performance dans les cinémas classés de catégorie D (11,9).

**Séances par film<sup>1</sup> en 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation dans les cinémas Art et Essai selon la recommandation**



**Entrées par séance en 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation dans les cinémas Art et Essai selon la recommandation**

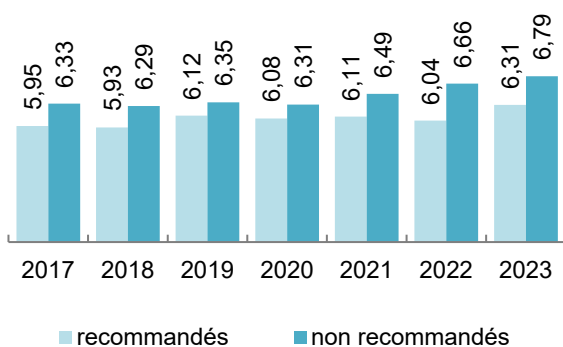


<sup>1</sup> Cumul des présences de films en première semaine d'exploitation.  
Source : CNC.

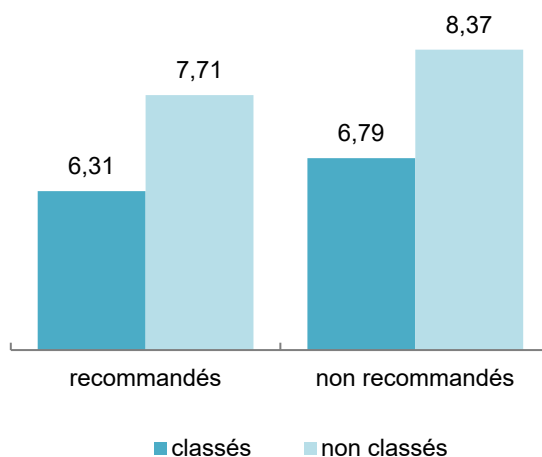
La RME au sein des établissements Art et Essai est différente selon la recommandation des films. Elle est moins élevée pour les films recommandés (6,31 €) que pour les films non recommandés (6,79 €) en première semaine en 2023. Quelle que soit la recommandation des films, la RME est moins élevée dans les cinémas Art et Essai que dans les établissements non classés (respectivement 7,71 € et 8,37 €).

Au sein des établissements classés, la RME augmente par rapport à la moyenne 2017-2019 pour les films Art et Essai (+4,9 %), mais moins fortement que pour les films non recommandés (+7,4 %).

**RME des films en 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation dans les cinémas classés selon la recommandation du film (€)**



**RME des films en 1<sup>ère</sup> semaine d'exploitation selon la recommandation du film en 2023 (€)**



Source : CNC.

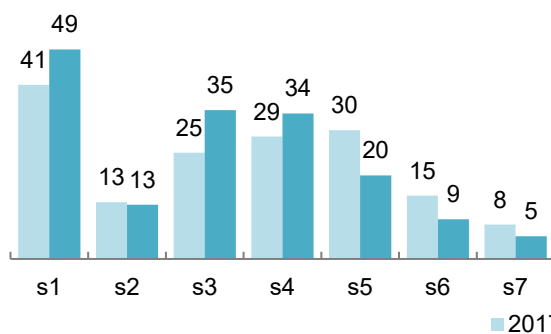
# La programmation des cinémas Art et Essai sur les 7 premières semaines d'exploitation des films

## Les cinémas Art et Essai davantage servis en troisième et quatrième semaine d'exploitation, notamment ceux des petites unités urbaines

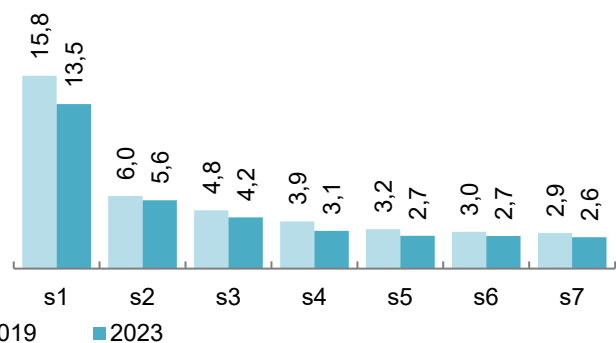
Les établissements classés Art et Essai programment davantage de films en première exclusivité dès leur première semaine d'exploitation qu'avant crise (49 films en 2023, 41 en moyenne sur la période 2017-2019). Par ailleurs, le nombre de films programmés pour la première fois dans ces cinémas lors de leur troisième ou quatrième semaine est particulièrement élevé, à respectivement 35 et 34 films. Le nombre de films programmés en fonction de leur semaine d'arrivée dans les établissements Art et Essai est ainsi important en première semaine, chute de près des 2/3 en semaine 2 (13 films en 2023), pour remonter à un niveau élevé en semaine 3 et 4 et enfin redescendre de manière continue sur les semaines 5 (20 films en 2023), 6 (9 films en 2023) et 7 (5 films en 2023). Ce schéma est proche de celui observé sur la période 2017-2019, à deux exceptions : le nombre de films programmés en semaines 1, 3 et 4 est supérieur en 2023 à la moyenne 2017-2019 (respectivement 41, 25 et 29 films en moyenne), et avant crise, la semaine 5 affichait un nombre de nouveaux films programmés supérieur à celui de la semaine 4 (30 en semaine 5, contre 29 en semaine 4), ce qui signifie que les établissements classés ont, dans l'ensemble, accès aux films plus tôt qu'avant crise.

L'analyse de la programmation en termes de séances reflète l'importance de la fraîcheur des films. Un film programmé dès sa première semaine d'exploitation en salles fait l'objet de 13,5 séances, en moyenne, par établissement classé en 2023. Le nombre moyen de séances par film et par établissement descend au fil des semaines. Il est divisé par deux lorsque le film arrive en deuxième semaine (5,6 séances en 2023), pour atteindre 2,6 en septième semaine. En 2023, le nombre moyen de séances par film et par établissement baisse légèrement sur un an et par rapport à la moyenne 2017-2019, la baisse étant plus prononcée pour la première semaine d'exploitation dans les deux cas (13,8 séances par établissement en moyenne en 2022, soit -2,5 %, et 15,8 avant crise, soit -14,7 %). Sur un an, les semaines 6 et 7 sont quasi-stables (à respectivement -0,7 % et -0,1 %), quand la baisse la moins prononcée par rapport à l'avant crise se trouve en deuxième semaine (6,0 séances par établissement en moyenne avant crise, soit -6,0 % en 2023).

**Nombre moyen de films programmés par un établissement Art et Essai selon leur semaine d'arrivée**



**Nombre moyen de séances programmées par film dans un cinéma Art et Essai selon leur semaine d'arrivée**



Source : CNC.

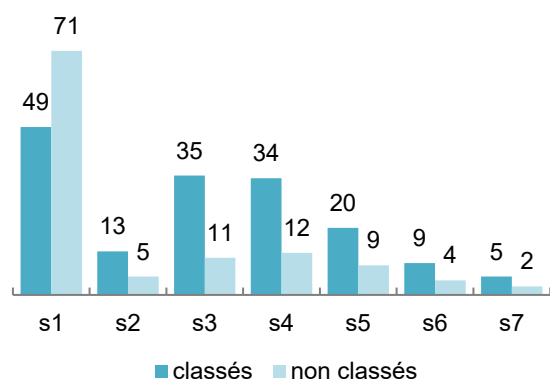
Les cinémas Art et Essai sont moins bien servis que les établissements non classés lors de la première semaine d'exploitation des films, ces derniers programmant 71 films dès leur première semaine d'exploitation. À l'inverse, le nombre moyen de films inédits est supérieur dans les établissements classés sur l'ensemble des semaines suivantes, le nombre de films dans les cinémas non classés descendant à 12 en semaine 4 (11 en semaine 3), et décroissant jusqu'à 2 en semaine 7.

Le nombre moyen de séances par film est deux fois plus élevé au sein des cinémas non classés en première semaine, à 27,4 séances, contre 13,5 dans les établissements Art et Essai. Cette différence peut notamment s'expliquer par la structure du parc Art et Essai, majoritairement composé de petits établissements : 2,3 écrans en moyenne dans les établissements classés en 2023 (4,5 écrans dans les établissements non classés), et seulement 3,8 % de multiplexes (26,2 % pour les cinémas non classés). Cette taille réduite contraint notamment les établissements classés à faire de la multiprogrammation, c'est-à-dire à diffuser des films différents dans une même salle au cours d'une même journée.

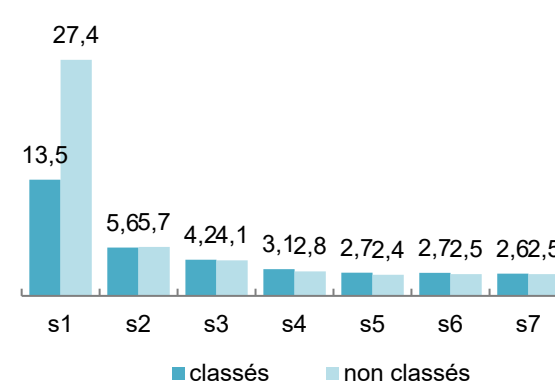
Par rapport à la période 2017-2019, la baisse du nombre moyen de séances par film et par établissement en première semaine est légèrement moins importante pour les cinémas non classés (-13,2 %) que pour les cinémas Art et Essai (-14,7 %), une tendance également observée, dans une moindre mesure, sur un an (-0,7 % pour les cinémas non classés, contre -2,5 % pour les cinémas Art et Essai).

Par ailleurs, sur les semaines 2 à 7, les films programmés pour la première fois dans les établissements, que ces derniers soient classés ou non, font l'objet d'un nombre de séances par établissement comparable et faible.

**Nombre moyen de films inédits programmés par établissement selon leur semaine d'exploitation en 2023**



**Nombre moyen de séances programmées par film et par établissement selon leur semaine d'exploitation en 2023**



Source : CNC.

Les établissements classés de catégorie B et D diffusent, en moyenne, un quart de films en première exclusivité en plus lors de leur première semaine d'exploitation que les établissements de catégorie A (respectivement 103 et 107, contre 83), plus de deux fois plus que les établissements de catégorie C (43 films) et près de quatre fois plus que les établissements de catégorie E (27 films en moyenne), une différence qui peut notamment s'expliquer par la taille des établissements (4,4 écrans par établissement de catégorie D en

moyenne, 3,3 pour ceux de catégorie A et 2,8 pour ceux de catégorie B, contre 2,0 pour les cinémas de catégorie C et 1,5 pour ceux de catégorie E).

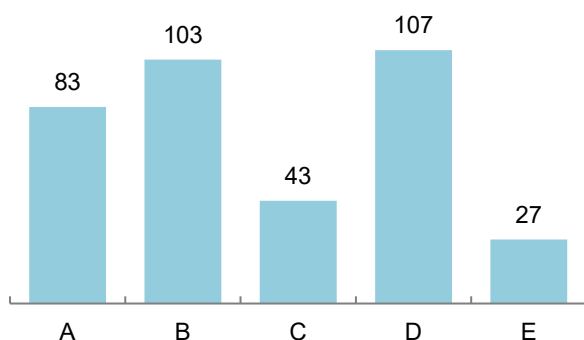
Les cinémas de catégorie A et B, situés dans les communes-centres des grandes unités urbaines, sont ceux qui programment le plus de films Art et Essai en première semaine (respectivement 92,9 % et 93,6 %), films dont l'accès dès la première semaine leur est semblé-il plus facile. La part des films Art et Essai programmés en première semaine d'exploitation au sein des cinémas situés dans les unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants, c'est-à-dire les établissements de catégorie D, s'élève quant à elle à 38,1 %, dans des unités urbaines où les cinémas Art et Essai sont majoritaires (67,4 %) et donc soumis à une concurrence moindre avec les établissements non recommandés sur leur zone d'implantation, et qui leur autorise une programmation diversifiée.

Une analyse des 7 premières semaines d'exploitation des films montre clairement deux schémas distincts au sein des cinémas Art et Essai. Les établissements de catégorie A, B et D sont des cinémas de première exclusivité et le nombre moyen de films programmés en première semaine y est très élevé au regard des semaines suivantes. À l'inverse, les cinémas de catégorie C et E présentent un schéma proche de la moyenne des cinémas Art et Essai avec une première semaine avec une large offre de films inédits programmés mais également sur les semaines 3 et 4. Pour les cinémas de catégorie E, le nombre de films programmés pour la première fois lors de leur troisième, quatrième et cinquième semaine est même plus élevé que sur la première semaine.

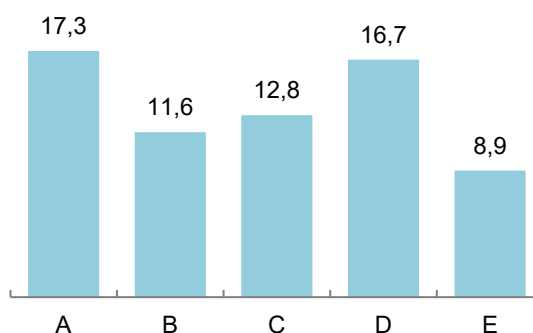
Le nombre moyen de séances par film en première semaine oscille pour les établissements classés Art et Essai entre 8,9 pour ceux de catégorie E et 16,7 pour ceux de catégorie D (16,6 pour ceux de catégorie A). Les cinémas de catégorie D et A proposaient déjà le plus de séances par film en première semaine avant crise (respectivement 19,9 et 19,5 en moyenne sur la période 2017-2019).

Le nombre moyen de séances par film en première semaine d'exploitation dans les établissements classés Art et Essai diminue par rapport à 2017-2019 quelle que soit la localisation de l'établissement, culminant à -17,9 % pour les établissements de catégorie B. Toutefois, le recul est nettement plus limité dans les cinémas de catégorie E (-3,7 %), notamment parce que l'offre y est plus restreinte.

**Nombre moyen de films programmés lors de leur première semaine d'exploitation selon la catégorie Art et Essai en 2023**



**Nombre moyen de séances par film et par établissement programmées en première semaine selon la catégorie Art et Essai en 2023**



Source : CNC / INSEE recensement 2017 et délimitation des unités urbaines 2020.

Le nombre moyen de films en première exclusivité programmés par établissement augmente avec le nombre d'écrans des cinémas : 9 films en première semaine pour les mono-écrans classés en 2023 (comme en 2022), contre 213 pour les multiplexes classés (208 en 2022). Les mono-écrans sont davantage servis en quatrième semaine d'exploitation (44 films programmés pour la première fois), les cinémas de 2 écrans en semaine 3 (50 films), les cinémas de 3 à 7 écrans dès la première semaine (115 films), comme les multiplexes (213 films). Ce schéma est proche de celui observé sur les cinémas non classés, avec toutefois un nombre supérieur de films généralement programmé dans les établissements classés à tranche d'écrans équivalente, du fait de l'attention particulière portée par les cinémas Art et Essai à la diversité de leur programmation. Les mono-écrans non classés programment ainsi moins de films (19) que les établissements classés de même taille en quatrième semaine, et les multiplexes non classés programment eux aussi moins de films en première semaine d'exploitation (194) que les établissements classés de même taille, malgré un nombre moyen d'écrans plus important pour les premiers (11,7 pour les cinémas non classés, contre 9,6 pour les cinémas classés).

Le nombre moyen de séances programmées en première semaine d'exploitation par film et par établissement classé varie entre 4,6 au sein des mono-écrans et 21,6 au sein des multiplexes en 2023. Ce chiffre diminue ensuite au fil des semaines jusqu'à 2,0 séances pour les mono-écrans et 5,7 séances pour les multiplexes pour les films arrivés sur les écrans en septième semaine d'exploitation.

La différence entre mono-écrans et multiplexes est plus importante au sein des établissements non classés que classés en première semaine (respectivement 4,0 et 31,5 séances).

Par rapport à la période 2017-2019, le nombre moyen de séances programmées par film et par établissement en première semaine d'exploitation diminue moins dans les mono-écrans classés (-8,1 %) que dans les multiplexes classés (-15,7 %).

### **Toujours plus de diversité dans les cinémas Art et Essai sur les quatre premiers mois d'exploitation des films**

En 2023, et sur les quatre premiers mois de l'exploitation des films en salles, un établissement classé Art et Essai projette, en moyenne, 175 films en première exclusivité (24,4 % de l'ensemble des films en première exclusivité, contre 24,9 % en moyenne entre 2017 et 2019). Les cinémas classés diffusent en moyenne davantage de films en première exclusivité que les cinémas non classés (120 films en 2023, soit 16,8 % du total).

Le nombre moyen de films diffusés en première exclusivité par un établissement classé sur les quatre premiers mois d'exploitation est stable en 2023 par rapport à la moyenne 2017-2019 (-0,6 %), et en légère augmentation pour les cinémas non classés (+1,5 %).

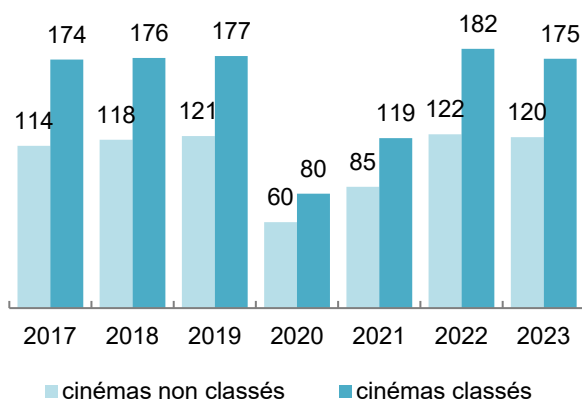
Le nombre moyen de films programmés sur les quatre premiers mois d'exploitation en salles par un cinéma Art et Essai varie en fonction de la taille de l'unité urbaine dans laquelle il se situe. Les établissements classés de catégorie D sont ceux qui programment le plus de films sur les quatre premiers mois d'exploitation : 200 titres (206 en 2022), contre 172 pour ceux de catégorie E (180 en 2022) comme pour ceux de catégorie C (179 en 2022), 159 pour ceux de catégorie B (167 en 2022) et 145 pour ceux de catégorie A (148 en 2022). Les cinémas Art et Essai de catégorie A et B sont davantage des établissements de première exclusivité et programment, dès la première semaine, respectivement 57,2 % et 64,8 % des films

disponibles dans leur établissement sur les quatre premiers mois (53,5 % pour les établissements de catégorie D). À l'inverse, cette part atteint 25,0 % pour les cinémas classés de catégorie C et 15,7 % pour ceux de catégorie E.

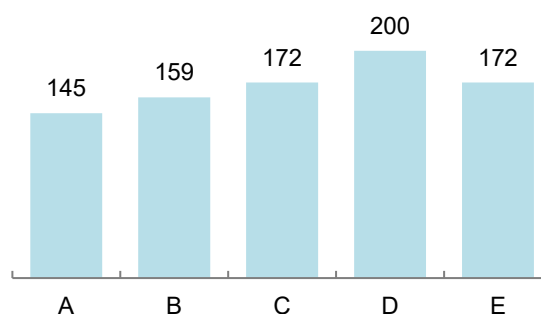
Le nombre moyen de films programmés sur les quatre premiers mois d'exploitation des films en salles par un cinéma classé Art et Essai augmente de façon proportionnelle à la taille de l'établissement, de 155 films pour les mono-écrans (164 en 2022) à 269 pour les multiplexes (267 en 2022). La part des films programmés dès leur première semaine d'exploitation en salles dans ce total progresse également avec le nombre d'écrans, passant de 5,8 % pour les mono-écrans à 79,2 % pour les multiplexes.

À noter que par rapport aux cinémas non classés, le nombre moyen de films programmés sur les quatre premiers mois est toujours supérieur dans les cinémas Art et Essai et ce, quel que soit le nombre d'écrans de l'établissement.

**Nombre moyen de films programmés lors de leur quatre premiers mois d'exploitation**



**Nombre moyen de films programmés lors de leur quatre premiers mois d'exploitation selon la catégorie Art et Essai en 2023**



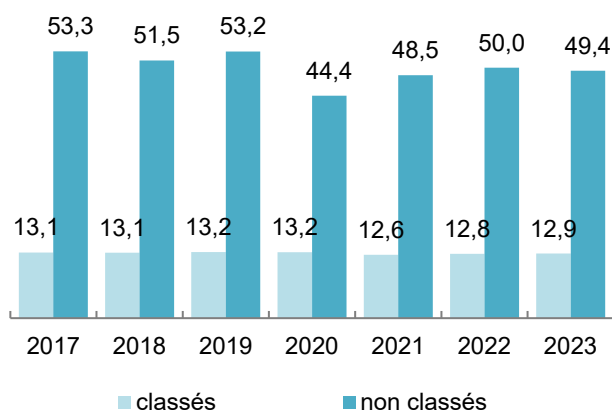
Source : CNC / INSEE recensement 2017 et délimitation des unités urbaines 2020.

En 2023, sur les quatre premiers mois de l'exploitation des films en salles, un établissement classé Art et Essai organise, en moyenne, 12,9 séances par film en première exclusivité (49,4 pour les cinémas non classés). Le nombre moyen de séances par film et par établissement sur les quatre premiers mois d'exploitation des films en salles diminue pour les établissements classés comme pour les établissements non classés entre la période 2017-2019 et 2023 : respectivement -1,3 % et -6,2 %.

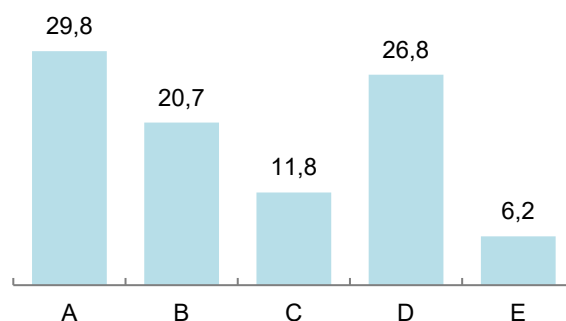
Le nombre moyen de séances par film et par établissement sur les quatre premiers mois d'exploitation des films est sensiblement plus important pour les cinémas de catégorie A (29,8) et D (26,8). Le nombre moyen de séances par film est, à l'inverse, nettement plus faible dans les cinémas de catégorie E (6,2). À noter que les cinémas de catégorie E sont plus petits que ceux des autres zones : 1,4 écran par cinéma en moyenne, contre entre 2,8 en catégorie A, et jusqu'à 3,9 en catégorie D.

Le nombre moyen de séances par film et par établissement sur les quatre premiers mois d'exploitation des films en salles varie en fonction du nombre d'écrans par établissement, à l'image du nombre de films programmés : entre 3,3 séances en moyenne dans les mono-écrans classés et 49,6 séances dans les multiplexes classés. En parallèle d'un nombre moyen de films programmés moins élevé, le nombre moyen de séances par film et par établissement non classé est souvent plus élevé. S'il est similaire pour les mono-écrans, à 3,4, il est presque deux fois supérieur pour les multiplexes, à 86,9.

**Nombre moyen de séances par film et par étab. lors de leur quatre premiers mois d'exploitation**



**Nombre moyen de séances par film et par étab. lors de leur quatre premiers mois d'exploitation dans les établissements classés en 2023**



Source : CNC / INSEE recensement 2017 et délimitation des unités urbaines 2020.



# La programmation et les résultats des cinémas classés Art et Essai en 2023

décembre 2024

Centre national du cinéma  
et de l'image animée  
Direction des études,  
des statistiques  
et de la prospective

291 boulevard Raspail  
75 675 Paris Cedex 14  
cnc.fr  
Tél : 01 44 34 38 26 / [despro@cnc.fr](mailto:despro@cnc.fr)

Sauf mention particulière,  
toute reproduction partielle  
ou totale est autorisée sous réserve  
de la mention : source CNC

